



SALLE D'ESCALADE

~ L'ESCALADE GRANDEUR NATURE ~

AUTORISATION PARENTALE D'ACCÈS POUR MINEUR DE 14 ANS ET PLUS

Je, soussigné(e)

Tél

Détenteur de l'autorité parentale de

Né(e) le

Domicilié(e) à

Autorise mon enfant mineur à pratiquer l'escalade dans la salle B'wall sans accompagnement d'une personne majeure. Je suis informé(e) qu'il a accès aux différents espaces de la salle selon les modalités suivantes :

- Mon enfant a **moins de 16 ans***¹: partie **bloc uniquement**. Il ne peut en aucun cas accéder aux enrôleurs automatiques ou à l'espace voie.
- Mon enfant a **16 ans ou plus***¹: partie **bloc** et **enrôleurs automatiques**. Il ne peut pas utiliser les cordes de l'espace voie.
- Mon enfant a **16 ans ou plus***, et possède à minima un **passoport Orange**² (à présenter) : il a accès à la **totalité de la partie escalade** de la salle.

- Je déclare posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour mon enfant.
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur de la salle et m'engage à le faire respecter par l'enfant.
- J'atteste que mon enfant possède les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'escalade.
- J'autorise, en outre, les responsables de la salle B'wall à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

Je m'engage à informer B'Wall de toute modification de coordonnées et de toute opposition à la présente autorisation.

Fait à Le

Signature

¹Cette autorisation est valable jusqu'à changement de situation (16 ans ou majorité).

²La présentation du Passeport Orange est obligatoire.